



**CONSEIL
COMMUNAL
DE
PREVERENGES**

1028 Préverenges, le 17 mai 2024

**DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL
Séance du 16 mai 2024**

En vertu de l'article 162 de la Loi du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Préverenges sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 16 mai 2024, a décidé :

Préavis 3/24 Demande d'un crédit d'étude pour la transformation du bâtiment de l'Auberge de l'Etoile

D'accorder le montant de Fr. 546'000.- pour l'étude de la transformation du bâtiment de l'Auberge de l'Etoile ainsi que son mode de financement

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 163 ss LEDP, une demande de référendum dans les dix jours.

Puis les préavis suivants ont été déposés :

Préavis 5/24 Modification des statuts SIS Morget

Commission : Mmes A. Garraux, C. Monneron, A. Pictet Vallon et L. Wolf, M. H. Perret

Préavis 6/24 Création et adhésion à l'association « Les Petites Voiles »

Commission : Mmes I. Linkova-Vaucher, G. Tredanari, MM. E. Pötter, G. Ravot et J.-M. Toinet

Prochaine séance : le 20 juin 2024 à 19 h à l'Aula

La Présidente

La Secrétaire

Sylviane Lambelet-Blanc

Claude de Titta